

Rapport 4-1 Avis sur Création d'un pôle métropolitain Nord Franche-Comté	CESER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Conseil économique social et environnemental régional
Commission Territoires - Environnement Rapporteuse : Pierrette Bardey	Séance plénière Mardi 26 avril 2016

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est issu d'une réflexion engagée entre onze Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur le territoire du Pays de l'Aire Urbaine. Il constitue le deuxième pôle à soumettre une demande de création en Bourgogne Franche-Comté sachant que le premier, créé en janvier 2013, était le pôle métropolitain Centre Franche-Comté. Un troisième projet est également en cours de réflexion entre le Grand Besançon et le Grand Dijon.

Le CESER prend acte de ce rapport, tout en saluant l'intérêt de cette démarche de constitution d'un Pôle métropolitain Nord Franche-Comté au sein d'un ensemble territorial qui reste complexe.

Vote du CESER : adopté à l'unanimité.